

Prise de position / Covid-19

Lausanne, le 24 mars 2020 - En cette période difficile à l'extrême, l'Union patronale des ingénieurs et architectes vaudois (UPIAV) souhaite communiquer sa position auprès des maîtres d'ouvrages et des collectivités publiques. Mais avant d'aborder les questions spécifiques liées au secteur qu'est le sien elle tient à saluer l'implication totale des services médicaux pour sauvegarder vie et santé chez nos concitoyens en particulier plus âgés. La santé des travailleurs et collaborateurs (terminologie qui vaut au féminin également) passe avant tout autre intérêt. Cela étant, il est souhaitable pour tous que la vie économique du pays puisse continuer même au ralenti, ne serait-ce que pour permettre un redémarrage lorsque le passage du virus aura été complètement maîtrisé et pour limiter dans la mesure du possible le nombre des chômeurs à prendre en charge et le nombre de faillites.

Aussi l'UPIAV s'exprime sur les aspects suivants :

1. Assurer la continuité de l'activité des bureaux d'architectes et ingénieurs

L'UPIAV encourage et soutient inconditionnellement les efforts de ses bureaux membres pour s'adapter au télétravail, dans la mesure où c'est le seul moyen de garantir l'intégrité de nos collaborateurs tout en continuant à délivrer les prestations encore possibles en ces temps de confinement. Le secteur de la planification dans le domaine de la construction et de l'urbanisation se trouve transposable à domicile dans sa quasi intégralité et est donc parfaitement en mesure de fournir les prestations associées aux maîtres d'ouvrage. L'UPIAV appelle de ses vœux que l'ensemble des collectivités qui sont déjà en mesure de travailler à distance (ou qui le seront tout prochainement) renforcent leur collaboration avec nos bureaux membres. Pour les architectes, ingénieurs et urbanistes vaudois cela signifie garantir un volume d'activités suffisant leur permettant d'éviter de recourir à la réduction des horaires de travail (RHT) ou du moins de manière limitée.

2. Suspendre les activités à risque

La fermeture temporaire de tout bureau ou de tout chantier qui n'est pas en mesure de respecter l'ensemble des directives de l'OFSP, notamment les distances de sécurité est devenue incontournable et l'UPIAV encourage ses bureaux membres à prendre les mesures nécessaires afin d'éviter le risque de propagation du virus.

3. Poursuivre les appels d'offres, assurer la continuité des activités

Alors que bon nombre des bureaux d'architectes et ingénieurs se sont rapidement organisés pour travailler à distance, il s'avère aujourd'hui essentiel de maintenir et faciliter les appels d'offres et procédures liées aux marchés publics, permis de construire, autorisations cantonales et autres démarches usuels de la branche. Des procédures maintenues constitueront la base de la poursuite des activités et la garantie d'un retour à la normale et éviteront de prolonger une situation économiquement déjà difficile aujourd'hui. L'UPIAV préconise également de maintenir voire renforcer les activités des mandats et projets en cours et de faciliter autant que possible la facturation ou les demandes d'acomptes pour les prestations réalisées afin de garantir aux bureaux d'architectes, d'ingénieurs et d'urbanistes la possibilité de continuer à fournir les services qui sont contractuellement attendus d'eux.

4. Maintenir l'activité, favoriser la reprise.

L'évolution de la situation va manifestement dépendre de la durée de la présente crise dont il s'agit de limiter les conséquences. Toutes les associations professionnelles dans la construction adhèrent à la fermeture des chantiers partout où cela s'impose, et à l'interruption temporaire des activités qui présentent un risque. Mais au-delà des règles de sécurité qui doivent impérativement être respectées, l'UPIAV considère que c'est nécessaire et utile pour le pays de poursuivre les projets et mandats des planificateurs.

Notre association veille à informer les bureaux d'ingénieurs et architectes du Canton sur les démarches et solutions possibles dans la situation actuelle qui permettent de continuer les activités autant que possible. Le maintien des activités permettra aux bureaux de se positionner pour réamorcer la reprise une fois la crise passée.

Dans ces temps difficiles nous estimons qu'il est plus que jamais nécessaire de maintenir le lien entre les ingénieurs et architectes, les Maîtres d'Ouvrage et les Autorités afin d'éviter la propagation du virus tout en maintenant l'activité économique de la branche. L'UPIAV se tient à disposition comme partenaire et interlocuteur de choix dans l'intérêt de la société et du pays.

Pour l'UPIAV

Fabian Rozemberg, Président

Philippe Vogel, Secrétaire général

